

# **HAFFNER ENERGY SA**

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2022

## **HAFFNER ENERGY**

Société anonyme au capital de 4 469 345 €

Siège social : 2 place de la Gare 51300 VITRY LE FRANÇOIS

RCS 813 176 823 CHALONS EN CHAMPAGNE

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 mars 2022**

À l'Assemblée Générale de la société Haffner Energy SA

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Haffner Energy SA relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Mazars**

Société anonyme d'expertise et de commissariat aux comptes  
à directoire et conseil de surveillance  
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

#### **AKELYS**

Société d'exercice libéral par action simplifiée  
Capital de 1 040 000 euros- RCS Paris 652 008 939

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3 « Informations relatives au compte de résultat » de l'annexe des comptes annuels concernant des corrections sur exercices antérieurs comptabilisées dans les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance du chiffre d'affaires relatif au contrat R-Hynoca et à l'évaluation de la marge à terminaison de ce contrat ayant conduit à comptabiliser une perte à terminaison de 2 282 milliers d'euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société<sup>1</sup> à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense et à Paris, le 11 juillet 2022

Les commissaires aux comptes

MAZARS

AKELYS

Mathieu Mougard

François Lamy

# Bilan actif

## Haffner Energy SAS

Actif		Au 31/03/2022			Au 31/03/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	83 974	83 974		
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	523 657	134 278	389 379	336 794
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	447 991		447 991	447 991
		Immobilisations incorporelles en cours	3 779 734		3 779 734	2 588 135
		<b>TOTAL</b>	<b>4 835 358</b>	<b>218 253</b>	<b>4 617 105</b>	<b>3 372 922</b>
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	138 400	59 928	78 471	53 197
		Autres immobilisations corporelles	387 215	273 013	114 202	136 785
		Immobilisations en cours				
Avances et acomptes						
	<b>TOTAL</b>	<b>525 616</b>	<b>332 941</b>	<b>192 674</b>	<b>189 982</b>	
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	35 000	15 000	20 000	15 000	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	<b>TOTAL</b>	<b>153 145</b>	<b>15 000</b>	<b>153 145</b>	<b>142 079</b>	
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>5 549 120</b>	<b>566 194</b>	<b>4 982 925</b>	<b>3 719 984</b>	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		<b>TOTAL</b>				
		Avances et acomptes versés sur commandes	26 194		26 194	40 795
	Créances <sup>(3)</sup>	Clients et comptes rattachés	1 156 751	503 175	653 576	1 899 502
Autres créances		1 857 297		1 857 297	944 796	
Capital souscrit et appelé, non versé						
	<b>TOTAL</b>	<b>3 014 048</b>	<b>503 175</b>	<b>2 510 873</b>	<b>2 844 299</b>	
Divers	Valeurs mobilières de placement	96 457		96 457		
	(dont actions propres : Instrument de trésorerie Disponibilités	61 429 102		61 429 102	3 336 978	
	<b>TOTAL</b>	<b>61 525 560</b>		<b>61 525 560</b>	<b>3 336 978</b>	
Charges constatées d'avance		143 941		143 941	122 116	
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>64 709 745</b>	<b>503 175</b>	<b>64 206 569</b>	<b>6 344 188</b>	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>70 258 865</b>	<b>1 069 370</b>	<b>69 189 495</b>	<b>10 064 173</b>	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				142 079	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

# Bilan passif

## Haffner Energy SAS

<b>Passif</b>		Au 31/03/2022	Au 31/03/2021
<b>Capitaux propres</b>	Capital (dont versé : 4 469 345 )	4 469 345	3 635 060
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	58 682 249	189 652
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	23 321	23 321
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-1 649 632	
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-5 398 600	-1 649 632	
<b>Situation nette avant répartition</b>	<b>56 126 683</b>	<b>2 198 401</b>	
Subvention d'investissement	700 000	700 000	
Provisions réglementées			
<b>Total</b>	<b>56 826 683</b>	<b>2 898 401</b>	
<b>Aut. fonds propres</b>	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	2 336 853	
	Provisions pour charges		
<b>Total</b>	<b>2 336 853</b>		
<b>Dettes</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 829 661	3 220 238
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 911 191	2 496 102
	<b>Total</b>	<b>5 740 853</b>	<b>5 716 340</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	1 500 000	180 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 620 351	740 255
	Dettes fiscales et sociales	1 145 918	483 559
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 835	6 453	
Instrument de trésorerie			
<b>Total</b>	<b>2 785 105</b>	<b>1 230 267</b>	
Produits constatés d'avance		39 163	
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>10 025 958</b>	<b>7 165 772</b>	
Écarts de conversion passif			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>69 189 495</b>	<b>10 064 173</b>	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	4 654 755	4 985 899	
à moins d'un an	3 871 203	1 999 873	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		29	
(3) dont emprunts participatifs			

# Compte de résultat

## Haffner Energy SAS

		France	Exportation	Du 01/04/2021 Au 31/03/2022 12 mois	Du 01/04/2020 Au 31/03/2021 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	310 727	39 163	349 890	4 087 277
	Production vendue : - Biens - Services				211 550
	<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>310 727</b>	<b>39 163</b>	<b>349 890</b>	<b>4 298 827</b>
	Production stockée			1 154 769	876 907
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			13 336	9 588
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			119 120	65 808
	Autres produits			1 000 291	6 315
	<b>Total</b>			<b>2 637 409</b>	<b>5 257 447</b>
Charges d'exploitation (2)	Marchandises   Achats Variation de stocks			298 594	977 022
	Matières premières et autres approvisionnements   Achats Variation de stocks			382 139	75 190
	Autres achats et charges externes (3)			1 943 834	4 065 505
	Impôts, taxes et versements assimilés			39 109	22 938
	Salaires et traitements			1 781 336	1 448 537
	Charges sociales			787 298	640 130
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges	amortissements provisions	72 009	85 453
				521 889	
				2 336 853	
	Autres charges			197 964	5 950
	<b>Total</b>			<b>8 361 030</b>	<b>7 320 728</b>
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>A</b>		<b>-5 723 620</b>	<b>-2 063 281</b>
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	<b>Total</b>				
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			15 000	
	Intérêts et charges assimilées (5)			68 537	44 006
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	<b>Total</b>			<b>83 537</b>	<b>44 006</b>
	<b>Résultat financier</b>	<b>D</b>		<b>-83 537</b>	<b>-44 006</b>
	<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)</b>	<b>E</b>		<b>-5 807 158</b>	<b>-2 107 287</b>

# Compte de résultat

## Haffner Energy SAS

		Du 01/04/2021 Au 31/03/2022 12 mois	Du 01/04/2020 Au 31/03/2021 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		198 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	291	350
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	<b>Total</b>	<b>291</b>	<b>198 350</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 382	10 881
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	30 000	2 036
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>Total</b>	<b>31 382</b>	<b>12 917</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>F</b>	<b>185 432</b>
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	-272 223
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>-5 398 600</b>	<b>-1 649 632</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		6 106
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SA Haffner Energy

Annexe aux comptes annuels de  
l'exercice clos le 31/03/2022

## Table des matières

1.	Faits caractéristiques de l'exercice .....	2
1.1.	Transformation de la Société en société anonyme.....	2
1.2.	Introduction en bourse sur Euronext Growth .....	2
1.3.	Contrat commercial avec la société Kouros SA .....	2
1.4.	Contrat de licence exclusive avec la société Kouros SA .....	2
1.5.	Signature d'un protocole d'accord stratégique avec la société Hydrogen Refueling Solutions (HRS).....	3
1.6.	Contrat de liquidité.....	3
1.7.	Situation au regard de la crise COVID 19.....	3
1.8.	Conflit russo-ukrainien.....	3
1.9.	Evènements postérieurs à la clôture .....	4
1.10.	Principes, règles et méthodes comptables.....	4
2.	Informations relatives au bilan.....	6
2.1.	Actif.....	6
2.1.1.	Immobilisations incorporelles .....	6
2.1.2.	Immobilisations corporelles.....	8
2.1.2.1.	Principaux mouvements de l'exercice.....	8
2.1.3.	Immobilisations financières .....	9
2.1.4.	Stocks.....	10
2.1.5.	Produits à recevoir.....	10
2.1.6.	Créances .....	11
2.2.	Passif.....	12
2.2.1.	Capitaux propres .....	12
2.2.1.1.	Tableau de variation des capitaux propres .....	12
2.2.1.2.	Capital .....	12
2.2.2.	Provisions pour risques et charges .....	13
2.2.3.	Dettes financières et autres dettes.....	14
2.2.4.	Charges à payer .....	15
3.	Informations relatives au compte de résultat.....	15
4.	Autres informations.....	17
4.1.	Effectif moyen .....	17
4.2.	Rémunération des dirigeants .....	17
4.3.	Engagements et opérations non inscrites au bilan .....	18

## 1. Faits caractéristiques de l'exercice

### 1.1. Transformation de la Société en société anonyme

Le 24 novembre 2021, l'Assemblée Générale de la Société a décidé de la transformer en société anonyme à conseil d'administration.

### 1.2. Introduction en bourse sur Euronext Growth

Les titres de la Société ont été admis aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris le 14 février 2022.

La Société a procédé à une augmentation de capital de 66,7 m€ par création et émission par offre au public de 8 342 857 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 € chacune, au prix de 8 euros par option, avec une prime d'émission de 7,90 € par action. Nette de frais, cela correspond à une augmentation de capital de 0,8 m€ et une prime d'émission de 58,5 m€.

Le flottant représente désormais 9,43% du capital social de Haffner Energy.

### 1.3. Contrat commercial avec la société Kouros SA

La Société a signé un contrat commercial avec la Kouros SA le 28 octobre 2021. Ce contrat, entré en vigueur le 23 novembre 2021 et d'une durée de sept ans, définit les conditions d'un accord de fourniture permettant à Kouros d'acquérir auprès de la Société des équipements qu'elle aura conçus ainsi que des prestations de maintenance.

Conformément aux clauses contractuelles, Kouros a versé, le 24 janvier 2022, un acompte de 1 500 k€ à la Société. Cet acompte est imputable sur chaque commande à hauteur de 150 k€ euros par tranche de commande de 1 000 k€.

### 1.4. Contrat de licence exclusive avec la société Kouros SA

La Société a signé un contrat de licence avec Kouros le 28 octobre 2021, entré en vigueur le 23 novembre 2021 et pour la durée de protection des brevets concédés, ou si cette échéance s'avérait plus longue, jusqu'à la date à laquelle le savoir-faire concédé deviendra accessible au public. Le contrat porte sur :

-une licence exclusive de brevets et de savoir-faire de fabrication permettant à la Société d'accélérer sa capacité industrielle et commerciale dans les zones géographiques suivantes : Europe Centrale et Orientale y compris Russie, Asie Centrale et certains pays d'Afrique. Cette licence est rémunérée par une redevance fixe et forfaitaire de 500 k€, reçue par la société au titre de l'exercice clos au 31 mars 2022. La rémunération sera complétée par une part variable due pour chaque Equipment fabriqué et commercialisé, en contrepartie de la concession de licence exclusive.

-une licence non exclusive de brevets et savoir-faire pour le propre usage de Kouros, rémunérée par une forfaitaire de 500 k€, reçue par la société au titre de l'exercice clos au 31 mars 2022.

### 1.5. Signature d'un protocole d'accord stratégique avec la société Hydrogen Refueling Solutions (HRS)

La Société a signé le 25 janvier 2022 un « Memorandum of Understanding » portant sur un projet d'accord de partenariat avec la Société Hydrogen Refueling Solutions (HRS), portant sur un développement commun d'un design détaillé d'intégration entre le module production (solution Hynoca d'Haffner Energy) et le module de distribution (station de ravitaillement en hydrogène développée par HRS).

### 1.6. Contrat de liquidité

Haffner Energy a confié à Portzamparc la mise en œuvre d'un contrat de liquidité. Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 500 000 euros en espèces a été affectée au compte de liquidité. Au 31 mars 2022, la Société possédait 12 133 actions propres valorisées pour un montant total de 96 457 €.

### 1.7. Situation au regard de la crise COVID 19

La crise sanitaire qui a démarré au printemps 2020, en lien avec la pandémie de la Covid 19, a continué à avoir un impact significatif sur l'activité de la Société en 2021 sans toutefois remettre en cause la poursuite de l'activité.

### 1.8. Conflit russo-ukrainien

Le conflit qui oppose la Russie et l'Ukraine depuis le 24 février 2022 a perturbé les chaînes d'approvisionnement et exacerbé les risques d'inflation. Bien que la Société ne soit pas directement exposée sur le territoire ukrainien, ce conflit pourrait avoir des impacts significatifs sur les approvisionnements, les délais et les coûts.

## 1.9. Evènements postérieurs à la clôture

Haffner Energy a signé le 31 mai 2022 un avenant au contrat R-Hynoca conclu en juillet 2020. Le contrat initial prévoyait l'assemblage et l'installation en 2021 d'un module pilote (phase 1) puis en 2022 de deux modules complémentaires (phase 2) pour une production totale des trois modules de 33 kg d'hydrogène mi-2023. Le prix de vente de la phase 1 s'élevait à 1 536 K€ et celui de la phase 2 à 2 584 K€.

L'avenant acte la fin de la phase 1 et prévoit désormais pour la phase 2 la fourniture à R-Hynoca de deux modules produisant un total de 30 kg d'hydrogène par heure, livrés sur site fin 2023, pour un montant de facturation inchangé à 2 584 K€. Dans l'intervalle, Haffner Energy installera à ses frais un module de nouvelle génération sur lequel des essais seront réalisés jusqu'au 1er trimestre 2023 et achètera à R-Hynoca le module de démonstration de la phase 1 pour 700 K€. Les deux modules de démonstration seront progressivement déplacés sur la future station d'essais et de recherche et développement d'Haffner Energy dont la localisation est en cours d'identification.

Les comptes clos au 31 mars 2022 prennent en compte l'impact de cet avenant :

- Achèvement de la phase 1 avec la constatation à l'avancement du solde de la phase 1 pour 342 K€ en chiffre d'affaires ;

- Perte à terminaison additionnelle de 1 882 K€ tenant compte d'un coût supplémentaire de la phase 2 lié notamment à la fourniture de modules plus puissants et plus compacts et avec des coûts de matières premières et de composants plus élevés ;

- Engagement hors bilan de 700 K€ relatif à l'engagement de rachat du démonstrateur de la phase 1.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration en date du 26 avril 2022 a procédé à l'attribution de 290 507 actions gratuites (les « Actions Gratuites ») soit 0,65% du capital social. Le nombre total de bénéficiaires de ses Actions Gratuites, dont l'identité et le nombre d'actions ordinaires attribuées à chacun d'eux ont été fixés par le Conseil d'Administration, s'élève à trois personnes, toutes salariés. Aucune Action Gratuite n'a été attribuée à un dirigeant-mandataire social de la Société. Un plan d'attribution des Actions Gratuites, dont les principales caractéristiques figurent à la section 1.7.4.1 du Rapport Annuel, a été arrêté le même jour par le Conseil d'Administration.

## 1.10. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence

des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La comptabilisation du chiffre d'affaires reflète le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la rémunération à laquelle le vendeur s'attend à avoir droit. Le transfert des biens et services étant fondé sur la notion de transfert du contrôle au client, celui-ci peut se produire à une date donnée, ou sur une période donnée.

Le chiffre d'affaires de la Société est essentiellement constitué des ventes de services de construction d'usine et prestations d'ingénierie/assemblage au profit de ses deux principaux clients qui représentent 100% de son chiffre d'affaires au 31 mars 2022 (99% au 31 mars 2021).

Les coûts d'obtention et de réalisation de contrats ne sont pas significatifs.

Une provision pour contrat déficitaire est évaluée à la valeur actuelle du plus faible du coût attendu de la résiliation ou de l'exécution du contrat, ce dernier étant déterminé sur la base des coûts complémentaires nécessaires pour remplir les obligations prévues au contrat. Préalablement à la détermination d'une provision, la Société comptabilise toute perte de valeur survenue sur les actifs dédiés à ce contrat.

## 2. Informations relatives au bilan

### 2.1. Actif

#### 2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types de dépenses	Immobilisations
Frais d'établissement	83 975
Brevets	432 211
Logiciels et site internet	91 446
Total	607 632

#### 2.1.1.1. Frais de recherche et de développement

Projets	Montant
PJ 02 Petits projets	1 202
PJ03 Thermochip	149 658
PJ04 Séchoir	364 173
PJ05 Combustion	37 038
PJ06 Gazéification	3 227 665
Total	3 779 736

La société a engagé un programme de dépenses de R et D répondant aux critères d'activation. Cette dernière est étayée par les prévisions d'activité et de profitabilité qui correspondent aux estimations les meilleures dont la société à la connaissance.

Les projets en immobilisations en cours sont toujours en phase de recherche et développement.

Les frais de R et D feront l'objet d'un amortissement à compter de la commercialisation des installations.

## 2.1.1.2. Modes d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution		
Frais d'établissement	Linéaire	3 ans
Frais d'augmentation de capital		
Frais de recherche et de développement	Linéaire	5 à 7 ans
Droit de bail		
Fonds commercial		
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an
Brevets	Linéaire	3 ans

## 2.1.1.3. Nantissement de brevets

Néant

#### 2.1.1.4. Fonds commercial

Suite à la fusion avec Soten en 2016, il a été comptabilisé un fonds de commerce pour une valeur de 447 992 € dans les comptes d'Haffner Energy.

Ce fonds commercial, lié aux projets de R&D Hynoca® (gazéification), suivra le même traitement comptable concernant sa dépréciation.

#### 2.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

##### 2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	47 446	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	3 900	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	17 534	-	740
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

### 2.1.2.2. Modes d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions		
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

### 2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	20 000	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	11 916	-	850

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

## 2.1.4. Stocks

## 2.1.4.1. Travaux en cours

La méthode retenue par la société est la méthode à l'avancement.

## 2.1.5. Produits à recevoir

Libellés	Montant
<b>INTÉRÊTS COURUS</b>	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
<b>AUTRES PRODUITS</b>	
Factures à établir	729 960
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	107 611
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>837 571</b>

## 2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

		ÉTAT DES CRÉANCES			
		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L' ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	153 146	-	153 146	
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	426 792	426 792	-	
	Autres créances clients	729 960	729 960	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	396 146	396 146	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	987 531	987 531	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	457 611	457 611	-
	Groupes et associés	-	-	-	
	Débiteur divers	16 807	16 807	-	
Charges constatées d'avance	143 942	143 942	-		
<b>TOTAL</b>		<b>3 311 934</b>	<b>3 158 788</b>	<b>153 146</b>	

### 2.1.6.1. Charges constatées d'avance

- Assurances	19 541 €
- Frais téléphonique et informatique	202 €
- Location	44 874 €
- Cotisations	8 051 €
- Maintenance	5 517 €
- Frais déplacement	698 €
- Intérim	1 244 €
- Documentations	2 090 €
- Foires et expositions	8 900 €
- Frais bancaires	43 836 €
- Honoraires	<u>8 989 €</u>
	143 942 €

## 2.2. Passif

### 2.2.1. Capitaux propres

#### 2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	3 635 060	834 286	-	4 469 346
Primes, réserves et écarts	212 973	58 492 597	-	58 705 571
Report à nouveau	-	-	1 649 632	-1 649 632
Résultat	-1 649 632	-	3 748 968	-5 398 600
Subventions d'investissement	700 000	-	-	700 000
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 898 401</b>	<b>59 326 883</b>	<b>5 398 600</b>	<b>56 826 685</b>

#### 2.2.1.2. Capital

Le capital est composé de 44 693 457 actions de 0.10 euros de valeur nominale.

Le capital social a été augmenté :

- le 15 février 2022 de 8 342 857 actions nouvelles suite à l'introduction en bourse sur le marché Euronext Groth Paris

La valeur d'émission des nouvelles parts est de 8 euros (prime d'émission incluse).

Par décision du 14 février 2022, les frais relatifs à l'introduction en bourse de la société Haffner Energy ont fait l'objet d'une imputation sur la prime d'émission. Le montant est frais imputés s'élève à 7 415 973€.

## 2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	5 000	-	5 000
Garanties données clients	-	49 853	-	49 853
Pertes marchés à terme	-	2 282 000	-	2 282 000
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	<b>2 336 853</b>	-	<b>2 336 853</b>

## 2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	3 829 662	749 016	2 740 384	340 263
Emprunts et dettes financières Divers	1 906 109	332 000	1 574 109	-
Fournisseur et comptes rattachés	1 620 351	1 620 351	-	-
Personnel et comptes rattachés	576 350	576 350	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	351 725	351 725	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	195 699	195 699	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	22 145	22 145	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	5 082	5 082	-	-
Autres dettes	18 836	18 836	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 525 959</b>	<b>3 871 203</b>	<b>4 314 493</b>	<b>340 263</b>

Délai de règlement du poste fournisseurs :

• A échoir	866 563 €
• De 1 à 30 jours	301 212 €
• De 31 à 60 jours	0 €
• De 60 à 90 jours	0 €
• + de 91 jours	142 110 €
	<b>1 309 885 €</b>

## 2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
<b>CONGES A PAYER</b>	
Primes et congés provisionnés	575 683
Charges sociales provisionnées	265 313
Charges fiscales provisionnées	-
<b>INTERETS COURUS</b>	
Emprunts et dettes assimilées	2 969
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
<b>AUTRES CHARGES</b>	
Factures à recevoir	284 271
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	666
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	11 736
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 140 638</b>

## 3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	310 727	39 163	349 891
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	310 727	39 163	349 891

Le compte de résultat au 31 mars 2022 prend en compte des ajustements sur exercices antérieurs qui portent sur 4 principaux points (ces écritures ayant été comptabilisées dans les comptes IFRS au 31 mars 2021) :

- Corrections de cut-off sur les charges d'exploitation et sur le chiffre d'affaires entre les différents exercices. Les impacts nets sur le résultat au 31 mars 2021 sont une charge de 17k€.
- Revue du caractère activable des charges d'exploitation dans le cadre de l'activation des frais de développement et ajustement en conséquence. Les impacts sur le résultat en contrepartie de l'actif du bilan au 31 mars 2021 sont de -30 k€ .
- Revue de la valorisation des créances clients sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes IFRS, et ajustement des dépréciations clients. Les dotations portent, au 31 mars 2020 et 2021, pour 452 k€ , au sein du poste autres charges.
- Revue de l'estimation des provisions pour risques sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes IFRS, et ajustements en conséquence. Elles portent essentiellement sur l'exercice. Au titre de l'exercice clos au 31 mars 2021, une provision pour pertes à terminaison sur le contrat R-Hynoca a été passée dans les comptes pour 396 k€ ainsi qu'une provision pour garantie sur le contrat AEB pour un montant de 137 k€ ), au sein du poste autres charges.

## 4. Autres informations

### 4.1. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	15	
Agents de maîtrise et Techniciens	3	
Employés	2	
Ouvriers		
Total	20	

### 4.2. Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations et des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées contractés au profit des dirigeants n'est pas fourni car cela conduirait indirectement à donner une information confidentielle.

### 4.3. Engagements et opérations non inscrites au bilan

#### 4.3.1. Engagements financiers donnés et reçus

##### 4.3.1.1. Les créances cédées non échues (dont les effets de commerce escomptés non échus)

- Néant.

##### 4.3.1.2. Les engagements donnés

En k€	31/03/2022	31/03/2021
<b>Garanties données</b>	<b>5 286</b>	<b>4 612</b>
BNP Paribas Vitry	4 167	3 371
Kolb	724	724
Caisse d'Epargne	394	516

Engagement de 700 K€ relatif à l'engagement de rachat du démonstrateur de la phase 1 (cf. événements post clôture).

##### 4.3.1.3. Les engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées

Conformément à l'autorisation issue de la recommandation ANC n°2013-02 du 07 novembre 2013 modifiée le 05 novembre 2021, les engagements IDR présentés ci-dessous ont été calculés avec l'application de l'IFRIC 2021.

La Société a appliqué pour la première fois la décision de l'IFRIC datant de mai 2021 concernant la méthode de calcul des engagements relatifs à certains régimes à prestations définies. L'application rétrospective de cette méthode est un impact de 29 k€ reconnu en report à nouveau au 1er avril 2021.

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la date de clôture sont les suivantes :

	31/03/2022	31/03/2021
Taux d'actualisation	1.80%	0.75%
Taux d'augmentation des salaires	1%	1%
Turnover	1.57%	1.57%
Age départ en retraite	62 ans	62 ans
Table de mortalité	Table 2015-2017	Table 2015-2017

À la date de clôture et au regard de la matérialité des montants de 33 k€ au 31 mars 2022 et 54 k€ au 31 mars 2021, des modifications raisonnablement possibles de l'une des hypothèses

actuarielles pertinentes n'auraient affecté que de façon peu significative l'obligation au titre des indemnités de départ à la retraite.